

ORDRE DU JOUR
SEANCE PUBLIQUE

- A. Déclaration de politique générale.
- 2D – 1 Propriétés communales.- Vente d'une bande de terrain, rue François Vervloet.- Approbation du principe et fixation des conditions de l'opération.
- 3B – 1 Règlement-redevance pour le droit de place sur les marchés publics.- Renouvellement.
- 3B – 2 Règlement-taxé sur logements meublés ou non, offerts en location dans les maisons de repos, les maisons de repos et de soins et les résidences-services.- Instauration
- 3D – 1 A.S.B.L. Service Ucinois de la Jeunesse.- Budget 2013.
- 4C – 1 Accueil Extrascolaire.- Rapport d'activité 2011-2012 et plan d'action 2012-2013.
- 4D – 1 Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, d'une décision du Collège des Bourgmestre et Echevins fixant les conditions du marché.
- 4D – 2 A.S.B.L. Service Ucinois du Troisième Age.- Budget 2013.
- 5A – 1 Marchés publics.- Prise pour information, en application de l'article 234, alinéa 3 de la nouvelle loi communale, de décisions du Collège des Bourgmestre et Echevins fixant les conditions des marchés.
- 6A – 1 Budget extraordinaire 2012.- Bibliothèque néerlandophone.- Achat de mobilier.- Lot 9.- Désignation du fournisseur.- Prise pour information de la décision du Collège échevinal.
- 8A – 1 Marchés publics.- Nouvelle loi communale article 234, alinéa 3.- Communication de décisions du Collège des Bourgmestre et échevins.

Objets inscrits à l'ordre du jour à la demande de Conseillers communaux :

1. **M. De Bock** :

Modalités pratiques d'organisation des mariages en soirée.

Uccle, le 16 janvier 2013.

Par ordonnance :
Le Secrétaire communal f.f.,

Le Collège,

Daniel WUESTENBERGHS

Armand DE DECKER
Bourgmestre.